



DIRECTION REGIONALE D'ANNABA
52, AV. BENAMIOUR AEK - BP968 - RP - ANNABA -
Tél: 038 84 17 01 / 84 13 90; Fax: 038 84 13 70 / 84 67 00

Dénomination de la raison social : SPA/EPE ATM MOBILIS

N° identification statistique fiscale : 000316289022542

AVIS DE CONSULTATION N° : 19/ATM/DR/SDAG/2022

ATM Mobilis Direction régionale Annaba Entreprise Economique Public lance un
Avis de consultation national ouvert en vue de la réalisation **des Travaux
d'Aménagement UOP Skikda**

I – Conditions de participation à l'appel d'offres :

Cette consultation s'adresse uniquement aux entreprises de bâtiments possédant un certificat de qualification et classification professionnelles catégorie 1 et plus.
Les soumissionnaires doivent soumissionner obligatoirement pour l'ensemble des articles
Les engagements fournis par le soumissionnaire doivent être scrupuleusement respectés.

II – Lieu de retrait du cahier des charges :

Les entreprises intéressées peuvent directement, ou par le biais des représentants dûment mandatés par leurs soins, munis du cachet humide de l'entreprise, et support Mobile de stockage (**Exp : Flash disque**) afin de retirer le cahier des charges relatif à cette Consultation, à l'adresse indiquée ci-dessous :

Direction Régionale ATM Mobilis d'Annaba
52, Rue Bénamiour Abdelkader
Sous-direction Des affaires générales
Bureau des services Juridiques

III – Documents constitutifs de l'offre :

L'offre doit être présentée sous double plis scellés et doit rigoureusement respecter l'anonymat.

L'enveloppe extérieure ne devra porter que les mentions suivantes :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS DE CONSULTATION N° : 19 /ATM/DR/SDAG/2022

«Travaux d'Aménagement UOP Skikda»

- a- Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées :
- b- Ces enveloppes abriteront deux les deux Dossiers :

Dossier Technique : et contenant les pièces énumérées dans le cahier des charges.



Dossier Financier et contenant les pièces énumérées dans le cahier des charges.

L'offre doit être transmise obligatoirement à l'adresse suivante ci-dessus.

IV – Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date **06/07/2022**.

V – Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres le : **20/07/2022** telle que mentionnée ci-dessus, à **11 heures, limite**.

La date exacte de dépôt des offres est mentionnée dans le cahier des charges, par le service contractant, avant sa remise aux candidats. **Si la date coïncide avec un jour férié ou de repos la date de dépôt sera décalée au premier jour ouvrable**

VI – Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Régionale ATM Mobilis d'Annaba
52, Rue Bénamiour Abdelkader
Sous-direction Des affaires générales
Bureau Service juridique

VII – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant : l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis du service contractant, en séance publique, en présence de l'ensemble des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 11 H 00 précises à la salle de réunion de la Direction Régionale Annaba ***Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.***

VIII – Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Régional ATM Mobilis Annaba

